

**« Être et naître victime(s) ?  
Constructions ultra-contemporaines  
de la figure de la victime de violences politiques »**

La victimité ne va pas de soi. Très critiquée voire disqualifiée par un pan de la société, la condition de victime est perçue et présentée comme désirable et prestigieuse : les victimes seraient devenues, depuis les années 1990, les nouveaux héros contemporains [BARCELLINI, GIGLIOLI] disposant de bénéfices et privilèges symboliques dont il ne ferait aucun doute. Nous assisterions à un engouement général en vue de la reconnaissance publique de sa propre victimité, de telle sorte que notre société se serait transformée progressivement en une « société de victimes » [ERNER].

Pourtant, des études récentes [LEFRANC, BARTHES] ont mis à mal ce discours univoque et ont contribué à mettre en lumière l'existence de tensions diverses que la figure de la victime cristallise tant d'un point de vue individuel que social. Loin d'ériger ce statut en trophée ou de l'endosser en toute sérénité, les victimes n'ont cessé d'en interroger son sens et oscillent continuellement entre acceptation et rejet.

Le terme même de « victime » est associé à l'idée de passivité. En effet, d'un point de vue étymologique, la victime est une créature vivante offerte en sacrifice aux divinités. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, son sens évolue : la victime désigne alors tout individu ayant subi les dommages d'une catastrophe naturelle ou des agissements violents d'origine humaine. Le fait de subir une action brutale qu'on ne contrôle pas est donc au cœur de la notion de victime et renvoie *de facto* à son impuissance. Passivité et impuissance véhiculent ainsi une image dévalorisante des individus qui seraient reconnus socialement comme des victimes.

Pourtant, à rebours de cet a priori sémantique, « être » victime, ou plus exactement être reconnu comme telle, est bien souvent le fruit de mobilisations longues et acharnées menées par les victimes elles-mêmes [LEFRANC, MATHIEU]. Bien que de nombreuses victimes de violences politiques aient fait connaître leur expérience à travers leur témoignage (écrit ou oral), elles n'ont souvent d'autre choix que de se constituer en association pour faire entendre leur voix. Les particularités individuelles doivent ainsi passer par le prisme du collectif pour se frayer un chemin au sein de la société. Tantôt témoin appelé à la barre ou auteur d'un récit littéraire consacré à son vécu, en passant par représentant d'une association ou encore vecteur privilégié d'une parole à transmettre aux publics scolaires, la « victime agissante » [DAUGE-ROTH] est en perpétuelle tension entre son passé individuel et son devenir social ce qui l'amène à redéfinir constamment son rôle au sein de la société.

Comme le souligne Christine LAMARRE, « être victime est un destin collectif ». Dès lors, il convient d'interroger l'agentivité de ces groupes de victimes, leur espace et capacité propres d'action. Comment parviennent-elles à faire (re)connaître publiquement leur histoire, les dommages qu'elles ont subis ? Quelles sont les modalités de leurs actions et les temporalités dans lesquelles celles-ci se déploient ? Dans quelles mesures des luttes non-abouties peuvent-elles être reprises et réactivées par les générations suivantes ? Ici, surgit la question de la filiation et de la mémoire des violences subies. Si les victimes directes de violences politiques peuvent transmettre à leurs descendants, à l'aide de récits (ou parfois d'absence de récits), l'expérience vécue, leur statut de victime est-il pour autant héréditaire ? Pourrait-on naître victime ? Dans quelles mesures ? Et avec quelles significations ?

L'objectif de cette journée d'étude est d'analyser les constructions ultra-contemporaines (2000-2019) de la condition de victime de violences politiques, ces dernières ne se limitant à aucune restriction géographique ou temporelle. Pour ce faire, nous souhaitons interroger « l'être victime » tant d'un point de vue social qu'individuel, ainsi que son éventuelle transmission générationnelle. Domaine transversal s'il en est, nous inscrivons volontairement notre démarche dans une perspective transdisciplinaire. Nous invitons donc les chercheurs et les doctorants des sciences sociales en général à proposer une analyse qui nous permettrait de centrer le débat autour de trois axes principaux : la justice, les arts et la sociologie.

- Justice : Comment le moment du procès encadre-t-il l'imputation de la victimité ? Quelle place occupe la victime dans le processus judiciaire ? Sa place a-t-elle connu ou connaît-elle des évolutions dans le droit pénal ? Comment les nouvelles formes de justice (justice restauratrice, transitionnelle, etc.) bousculent-elles le statut juridique de la victime ?
- Arts (plastiques, littérature, musique etc.) : Quelles représentations de la figure de la victime les arts donnent à voir ? Comment ces représentations influent les imaginaires sociaux et agissent sur la mise en branle de nouvelles revendications ? Comment les victimes s'emparent-elles de l'art comme mode d'expression et quels discours sur leur propre victimité privilégient-elles ? Peut-on dégager certaines récurrences discursives ?
- Sociologie : Comment la victime de violences politiques articule-t-elle le récit de son expérience singulière aux divers discours publics élaborés sur ces événements (et notamment au discours politique) ? Comment les groupes de victimes s'organisent-ils et se mobilisent-ils ? Quels sont leurs objectifs affichés ? Leurs stratégies internes ? Les modalités de leurs actions ? Ces dernières ont-elles connu des changements (tant formels que revendicatifs) au cours des dernières décennies ? Les mobilisations de victimes se manifestent-elles partout de façon similaire ou est-il envisageable de cartographier des spécificités géographiques ?

### **Modalités d'envoi des propositions et calendrier :**

- Les propositions doivent comprendre un résumé (450-500 mots) du projet accompagné d'une bibliographie indicative ainsi que vos coordonnées (Nom, prénom, statut professionnel et adresse mail)
- Les propositions sont à envoyer au plus tard le vendredi 6 décembre à l'adresse suivante : [je.figurevictime@gmail.com](mailto:je.figurevictime@gmail.com)
- Réponses aux participants : fin janvier 2020
- Date de la journée d'étude : jeudi 14 mai 2020

### **Modalités des communications lors de la journée d'étude :**

- Exposé en français de 15 à 20 minutes
- Les communications pourront donner lieu à une publication numérique
- Les frais de transport et de logement ne sont pas pris en charge par l'organisation
- Lieu : Maison de la Recherche de la Sorbonne Nouvelle, 4 rue des Irlandais 75005 Paris

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [je.figurevictime@gmail.com](mailto:je.figurevictime@gmail.com)

Le comité organisateur : BILLARD Marion (Sorbonne Nouvelle – Paris 3, CREC), GOTTFARSTEIN Elishéva (Sorbonne Nouvelle – Paris 3, ICCE) et MIRANDA Macarena (Université Vincennes-Saint Denis – Paris 8, LER).

### **Références bibliographiques :**

BARCELLINI Serge, « L'État républicain, acteur de mémoire : des morts *pour* la France aux morts *à cause de* la France », in BLANCHARD Pascal et VEYRAT-MASSON Isabelle (dir.), *Les guerres de mémoires : la France et son histoire*, Paris, La Découverte (Poche essais), 2010, p. 209-219. BARTHE Yannick, *Les retombées du passé - le paradoxe de la victime*, Paris, Le Seuil, 2017.

ERNER Guillaume, *La société des victimes*, Paris, La Découverte, 2006.

DAUGE-ROTH Alexandre, « La rencontre testimoniale ou le devoir d'hospitalité et d'interruption face à l'"ob-scène" », in ALLOA Emmanuel et KRISTENSEN Stefan, *Témoignage et survivance*, Genève, Métis Presses, 2014, p. 203-224.

GIGLIOLI Daniele, *Critique de la victime*, Paris, Hermann, 2019.

LAMARRE Christine, « Victime, victimes, essai sur les usages d'un mot », in GARNOT Benoît (éd.), *Les victimes, des oubliées de l'histoire ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, p. 31-40.

LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.), *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (Res publica), 2009.